Angoulême (16) : Aux assises pour avoir poignardé son épouse, Fayçal reproche à Houria d'avoir été violente et dépensière et confie à une enquêtrice que "le jour où elle est arrivée en France, elle a cru en la liberté"

16/03/2022 à 9h09



Depuis hier, Fayçal Bendada, 44 ans, 11 condamnations, est jugé pour avoir tenté d'assassiner son ex-épouse. Le 23 juin 2018, à Angoulême (…), il avait asséné plusieurs coups de couteau à Houria, la plongeant dans le coma. Elle s'en est sortie.

Depuis juillet 2017, Houria était pourtant hébergée dans un appartement destiné aux femmes battues. Elle avait aussi déposé plusieurs plaintes pour violences. « C'était un jeu pour qu'elle ait ses papiers ! », dit Bendada qui assure que la préfecture accorde des titres de séjours aux femmes victimes. (…) « Ils prennent un arabe pour faire un exemple pour les violences conjugales. » (…)

(…) Au psychologue, il dit aussi que c’est Houria qui était violente. Et lui reproche d’être dépensière, de jouer aux jeux à gratter et de vendre de la drogue. (…) Et puis, il y a cette phrase, prononcée par l’accusé devant l’enquêtrice de personnalité. Qui éclaire le dossier : « Le jour où elle est arrivée en France, elle a cru en la liberté », dit-il. Et tout suggère qu’il ne l’a pas supporté.

La Charente Libre